

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulon, le 16 mai 2024

### SÉCURITÉ

Le préfet du Var a signé le permis de construire du futur commissariat de Sanary-sur-Mer

Suite à l'accord intervenu entre le préfet du Var et le maire de Sanary-sur-Mer le 6 mai dernier, le préfet du Var a signé ce jour le permis de construire au nom de l'État pour la construction du commissariat de police d'une surface plancher de 1 600 m<sup>2</sup> et la création de 19 places de stationnement, situé allée des champs fleuris à Sanary-sur-Mer.

Le maire de Sanary-sur-Mer confirme donc que les travaux pourront débuter en septembre 2024.

Le préfet du Var et le maire de Sanary-sur-Mer se félicitent de l'avancée de ce projet nécessaire à la sécurité de ce territoire et pour l'amélioration légitime des conditions de travail de nos policiers nationaux.

**Service de la communication interministérielle de l'État en département**